

Ma Comm'Une

Votre magazine communal



VILLE DE
SAINT-GHISLAIN

Décembre 2022

N°11

Social p. 15

DES ESPACES CRÉÉS POUR VOUS



Dossier spécial p. 6
FOYER CULTUREL



Concerts de Noël

à Baudour

Eglise Saint-Géry
Décorée et fleurie

Vendredi 9 décembre à 18h30

avec les Benjamins de l'Académie de Baudour

Samedi 10 décembre à 17h00

avec le JB Band de Baudour

Entrée gratuite
Sans réservation

Informations

065 76 19 45
nathan.buxin@saint-ghislain.be



Edito

Malmenée durant la crise sanitaire, parfois même considérée comme non essentielle, la culture est pourtant l'un des fondements majeurs de nos sociétés démocratiques. D'une richesse inouïe, elle se compose d'une multitude d'éléments identitaires et fédérateurs qui construisent chacune et chacun d'entre nous : notre langue, notre histoire, nos traditions, ou encore nos valeurs. En élargissant nos perceptions, en nous permettant de nous ouvrir aux autres, la culture nous incite à penser autrement et à bousculer nos idées reçues. De la sorte, elle contribue indéniablement à améliorer notre compréhension du monde.

Bien sûr, d'aucuns pourraient nous rétorquer que face à une inflation galopante et dans un contexte socio-économique des plus alarmants, la culture est une considération sinon futile, à tout le moins secondaire. C'est une conception réductrice, pour ne pas dire caricaturale, que nous ne partageons évidemment pas. En effet, à Saint-Ghislain, nous mettons un point d'honneur à ce que l'offre culturelle soit diverse, variée et, surtout, accessible à l'ensemble de nos concitoyens. Qu'il s'agisse de notre musée communal, de notre bibliothèque, de nos festivals, de nos expositions ou encore de nos académies de musique et des arts de la parole, nous considérons depuis longtemps que la culture est un rouage primordial de la communauté que nous formons et, en conséquence, qu'il nous faut la soutenir et la célébrer.

À ce titre, le Foyer Culturel joue, lui aussi, un rôle de premier plan. Raison pour laquelle nous avons souhaité que sa programmation éclectique et le large panel de ses activités soient, à leur tour, sous les projecteurs de ce magazine. Vous le verrez : les futurs projets que son équipe dynamique vous prépare d'ores et déjà vous divertiront intelligemment et vous offriront l'opportunité de découvrir de nombreux talents.

Bonne lecture !

Daniel OLIVIER
Bourgmestre



Sommaire

- ▶ **Vie communale** p.4
Prenez soin des tombes de vos proches
Budget collaboratif : place aux votes
"Ma carte Ville" : attention aux échéances !
- ▶ **Dossier spécial** p.6
EN COUVERTURE Foyer Culturel
Rencontre avec Mauro Del Borrello
Programmation hivernale
- ▶ **Culture** p.10
Un club de lecture pour ados à La Rollandine
- ▶ **Sécurité** p.11
Décorations de Noël : attention au risque d'incendie !
- ▶ **Mobilité** p.12
Semaine de la Mobilité : encore un franc succès
- ▶ **Sport** p.14
Le sport, c'est la santé !
- ▶ **Social** p.15
EN COUVERTURE Des espaces créés pour vous
- ▶ **Points de vue** p.16
- ▶ **De-ci, de-là, à travers l'Entité** p.17
Il était une fois
- Informations communales** p.18
Le Mot du Collège
Une administration à votre service

Agenda

Prenez soin des tombes de vos proches

Depuis octobre dernier, des avis en vue de la désaffectation de sépultures pour défaut d'entretien sont affichés dans les cimetières communaux. Ne négligez pas cette mise en garde, car votre concession pourrait être perdue. Rappelons qu'il incombe aux familles d'entretenir les tombes de leurs proches.



Conformément à l'article L1232-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD), les tombes marquées d'un avis dans le cimetière de Baudour et reprises sur la liste affichée dans les valves des cimetières font l'objet d'une procédure en défaut d'entretien. La procédure d'affichage débutée en octobre 2022 prendra fin le 30 novembre 2023.

Qu'est-ce qu'un défaut d'entretien ?

Au sens de l'article L1232-1, 18° du CDLD, il faut entendre par là : état d'une sépulture, qui de façon permanente est malpropre, envahie par la végétation, délabrée, effondrée, en ruine, dépourvue de nom ou dépourvue des signes indicatifs de sépulture exigés par le règlement adopté par le gestionnaire public (cf. Décret du 14 février 2019, art.1,d.).

Durant la période d'affichage et au plus tard le 30 novembre 2023, les familles ont la possibilité de se manifester auprès de la commune si elles souhaitent conserver une sépulture en envoyant un mail à

pop.ec@saint-ghislain.be ou en appelant le fossoyeur au 0470 90 12 90. Au terme de l'affichage, un délai de 15 jours est laissé aux familles qui en ont préalablement fait la demande écrite, pour récupérer les marquoirs sépulcraux sous la surveillance des fossoyeurs.

A défaut de remettre la sépulture en état pour le 15 novembre 2023 au plus tard, l'autorité communale pourra mettre fin à la concession et pourra décider seule de l'affectation future à donner à la sépulture.

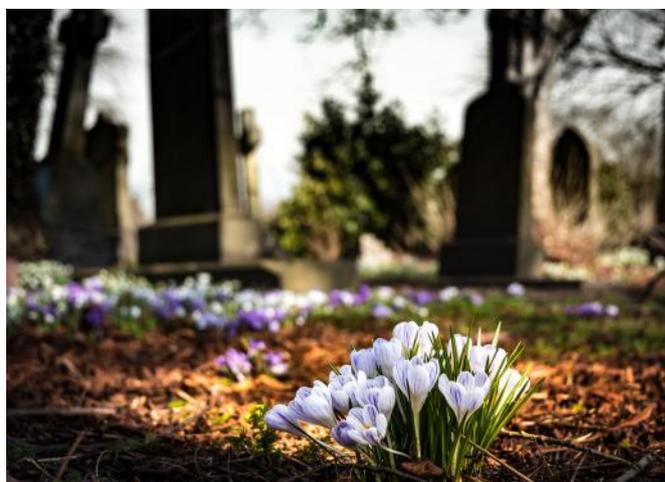
Attention aux délais !

Toujours au cimetière de Baudour, et suite à l'affichage en 2019 pour défaut d'entretien qui s'est clôturé le 30 novembre 2022, le Collège communal a mis fin aux sépultures et monuments funéraires non retirés concernés par cette campagne. Désormais, la Ville de Saint-Ghislain en est devenue la propriétaire, et l'Administration peut procéder à la désaffectation des terrains en janvier 2023. Les restes mortels seront transférés vers l'ossuaire et une plaque sera apposée sur la stèle commémorative prévue à cet effet.

Acquérir un caveau réhabilité

La Ville a effectué des travaux sur plusieurs caveaux au sein des cimetières de l'Entité afin de les réhabiliter, ce qui permet de les revendre à un prix réduit. Un catalogue va être réalisé prochainement et sera à votre disposition au service Population/État civil.

Les tarifs des caveaux, neufs ou réhabilités, sont disponibles sur www.saint-ghislain.be (Cimetières communaux - Achat d'une concession).



Plus d'infos

- ◆ Service Population/État civil : 065 76 20 03 ou 065 76 19 63 – pop.ec@saint-ghislain.be
- ◆ Fossoyeur : 0470 90 12 90 – mikael.jankowski@saint-ghislain.be
terrence.luszczak@saint-ghislain.be

Budget collaboratif : place aux votes



Budget collaboratif

Faites de vos idées une réalité !



Entre le 30 juin et le 30 septembre dernier, l'ensemble des Saint-Ghislainois ont été invités à proposer leurs idées dans le cadre du budget collaboratif initié par la Ville. L'objectif : leur permettre d'améliorer leur cadre de vie, leur environnement social et/ou leurs coins verts via des actions concrètes et positives. Durant cette première phase de dépôt, 12 dossiers de candidature ont été jugés recevables sur base des critères du règlement de l'opération.

Les projets ont ensuite fait l'objet d'une étude de faisabilité avant d'être analysés par un jury composé du coordinateur du budget collaboratif, du coordinateur du Plan de Cohésion Sociale, de techniciens des services administratifs et de citoyens saint-ghislainois. Au terme de cette seconde phase, voici arrivée, pour les initiatives retenues, la dernière ligne droite : celle des votes !

Comment voter pour votre projet préféré ?

Les projets retenus sont présentés en détails sur le site Internet de la Ville et sur la plateforme de participation citoyenne Fluicity. Vous disposerez d'une enveloppe budgétaire fictive à respecter et à répartir entre les projets de votre choix. Le montant total de l'enveloppe ne peut être modifié et doit être utilisé lors de votre vote. Il vous sera possible d'apporter votre soutien à plusieurs projets, mais une seule voix par initiative sera acceptée.

Vous avez la possibilité de voter via un formulaire disponible :

- en ligne sur <https://flui.city/7330-saint-ghislain> et sur www.saint-ghislain.be
- en version papier au service Accueil de l'Administration communale

Les lauréats de cette première édition du budget collaboratif seront avertis personnellement par l'Administration communale et verront leur idée se concrétiser sur le territoire de l'Entité.

Bonne chance aux projets en lice !

Plus d'infos : 065 76 20 04 – budget.collaboratif@saint-ghislain.be

"Ma carte Ville" : attention aux échéances !

Les avantages « tout achat 25 euros » et « sacs poubelles 2021 » ajoutés sur les cartes Ville des citoyens saint-ghislainois l'an dernier, expireront le **31 décembre prochain**. Ne tardez donc pas à vérifier ce qui reste sur votre carte !

Pour rappel...

En règle générale, tous les avantages qui figurent sur la carte Ville viennent à échéance le 31 décembre de l'année qui suit l'année de leur octroi ; dès le lendemain, ils seront définitivement perdus.

Exemple : la somme de 25 euros octroyée en 2021 doit être utilisée avant le 31/12/2022.

Tous les avantages ajoutés en 2022 restent valables jusqu'au 31/12/2023.

Pour utiliser votre carte Ville avant la fin de cette année, les demandes de duplicata doivent être introduites AVANT LE VENDREDI 16 DÉCEMBRE.

Dès l'an prochain, de nouveaux avantages seront susceptibles d'être ajoutés sur les cartes Ville ; conservez précieusement la vôtre et le code qui lui est associé.

N'hésitez pas à vous rendre sur www.mcvsaintghislain.be pour consulter votre fiche personnelle (Accès Citoyen) ou connaître les commerces partenaires de l'opération « Ma carte Ville ».

Un problème avec votre carte Ville ?

- Vous n'avez pas reçu votre carte ou vous l'avez égarée
- Vous avez perdu votre code secret
- Vous n'arrivez pas à personnaliser votre code secret sur la plateforme web
- Vous rencontrez un problème au moment de l'utilisation de votre carte Ville

Un helpdesk est accessible au **065 82 42 28**, du lundi au samedi de 9h à 18h, excepté jours fériés.



Rencontre avec Mauro Del Borrello, directeur du Foyer Culturel

En poste depuis mars 2022, Mauro Del Borrello nous parle de sa nouvelle fonction et de l'avenir du Foyer Culturel.

Monsieur Del Borrello, pourriez-vous nous parler de votre formation et de votre parcours professionnel ?

J'ai effectué mes études à l'École Normale et j'ai ensuite suivi des cours d'administration à la Province de Hainaut. J'ai débuté mon parcours professionnel à l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie en tant que chargé de production. Puis, je suis devenu chargé de production pour l'Ensemble « Musiques Nouvelles » et par après, directeur de production. En 2006, j'ai rejoint le Manège à Mons en tant que directeur administratif et financier et, l'année suivante, j'en suis devenu l'administrateur général. En 2013, j'ai pris soin des finances de Mons 2015 et en 2016, j'ai changé de voie pour devenir gestionnaire et administrateur d'une structure numérique : Transcultures Media Arts Center. En mars 2022, j'ai rejoint le Foyer Culturel de Saint-Ghislain. Cela fait donc 35 ans que je suis dans le monde culturel.

En quoi consiste exactement votre fonction de directeur ?

Je me réfère au Décret relatif aux Centres culturels qui traite de la responsabilité administrative et culturelle d'un directeur. Je suis le gestionnaire quotidien de l'institution et je relève directement du Conseil d'Administration (CA) du Foyer Culturel. Je gère le personnel et les finances de l'institution. Je veille au bon déroulement du plan stratégique (ndlr : voir précisions ci-dessous). Je participe au Conseil d'Administration. Je construis des partenariats et prends part à des actions de médiation, d'animation, de culture, etc. Le travail de directeur est intense et prenant. C'est pourquoi il est également important de pouvoir compter sur son équipe ainsi que sur le CA.

Quelles sont les missions de l'équipe du Foyer Culturel ?

Certaines occupent des fonctions purement administratives, d'autres sont liées à l'animation, à l'administration ou à la technique. Une personne intégrera prochainement l'équipe pour nous aider à l'accueil et à la gestion logistique.

Comment se crée un programme culturel ? Existe-t-il un fil conducteur entre chacun de vos programmes ?

Le programme est proposé en fonction des saisons climatiques. Nous ne parlons pas de saisons habituelles (septembre à juin, par exemple). Il existe effectivement des fils conducteurs : le droit à la culture, l'émancipation, la mise en valeur du travail avec les associations, les citoyens et la mise en exergue d'artistes locaux. La programmation évolue également en fonction des goûts, des nécessités de la structure, au fait d'ouvrir le champ de la diffusion à d'autres formes musicales : rock, pop, rap et hip-hop. Certaines de ces musiques concernent un public jeune qui avait le sentiment de ne pas trouver sa place au Foyer Culturel. Les jeunes, comme les aînés, doivent pouvoir se retrouver dans ces espaces de culture.

Les Saint-Ghislainois bénéficient-ils d'un tarif préférentiel ?

Oui, ils ont régulièrement droit à une réduction de 20% sur le prix plein. Notre but n'est pas de proposer des activités auxquelles une partie de la population ne pourrait pas accéder. L'argent peut être un véritable frein et il faut donc faire preuve de créativité et disposer du soutien des pouvoirs publics comme nous en bénéficions avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Ville de Saint-Ghislain.



Quelle est votre spécificité par rapport aux autres infrastructures culturelles de la région ?

Nous avons la chance de disposer d'une salle de 360 places. C'est un beau cadeau pour un directeur d'un centre culturel ! Nous mettons également en avant de jeunes talents ainsi que des chanteurs qui sont un peu moins exposés. À Saint-Ghislain, nous avons la possibilité d'être un tremplin pour les jeunes artistes et ce, quelle que soit leur discipline : chanteurs, musiciens, peintres, sculpteurs, photographes, danseurs, etc. Je souhaite vraiment mettre en exergue ces jeunes qui ne désirent qu'à s'exprimer.

Vous nous parliez d'un plan stratégique. Pourriez-vous nous en dire plus ?

En mai, le CA a validé notre plan stratégique. Ce document couvre une période de 10 ans (2022-2032) et adopte une série de réflexions prises dans le cadre du Décret des Centres culturels : démocratie culturelle, droit à la culture, etc. Un Centre culturel doit également se doter d'un contrat-programme. Le nôtre sera applicable de 2025 à 2029. Il est le levier d'action du plan stratégique.

Pourriez-vous nous parler de quelques-uns des futurs projets qui y sont inscrits ?

Bien sûr ! Le bar sera totalement réaménagé, par exemple. Tous les 3 mois, le mobilier, qui aura été chiné, sera changé, les murs

seront décorés ou dessinés par de jeunes artistes afin que cet endroit devienne un lieu créatif et que les gens puissent se l'approprier.

Nous diffusons actuellement un film par mois qui respecte une thématique. Dernièrement, c'était le cinéma maghrébin. En remplacement du « Ciné Jeunes » qui a disparu, il existe désormais un « Ciné Famille ». À partir du mois de janvier, à côté de ces séances, il y aura le « Ciné Classique ». Tous les 15 jours, un grand classique sera projeté. Le but est d'y rassembler un public jeune et moins jeune. Sur un trimestre, cette salle pourra donc accueillir une quinzaine de films.

Cet été, nous sommes allés sur le terrain et avons ensuite fait quelques analyses. J'en suis arrivé à la conclusion qu'il fallait que les rencontres soient plus participatives. La collaboration citoyenne et celle des associations est fondamentale.



Nous avons donc comme projet la création de géants et de marionnettes pour chacune des communes. À partir de janvier, chaque dernier samedi du mois, un spectacle de marionnettes se produira dans toute l'Entité jusqu'en juillet afin de permettre aux personnes âgées d'y assister avec leurs petits-enfants. La notion du quart d'heure est très importante pour moi. C'est cette idée qui veut qu'à un quart d'heure de distance de chez soi, on puisse trouver un programme culturel qui nous attire. Je souhaiterais également que le Foyer Culturel devienne une référence régionale. Pour y parvenir, le nom et l'image changeront. Peut-être que des repères seront bousculés pour certains mais je pense que le Foyer Culturel en a besoin. Il existe depuis une trentaine d'années et il est temps de préparer l'avenir. En tant que directeur, je joue un rôle de transmetteur. Après avoir effectué une analyse de la situation à différents niveaux, je mets en place ce qui me semble être le plus adéquat.



Est-ce que, parmi tous ces futurs projets, l'un d'eux vous tient particulièrement à cœur ?

Oui. Le 12 mars, un orchestre symphonique jouera la 5e Symphonie de Beethoven. Je suis un passionné de musique classique et apprendre qu'elle sera jouée dans notre salle me ravit. Ce qui me tient également à cœur, c'est de tenir compte de la porosité qui existe de plus en plus entre les différentes fonctions artistiques. Désormais, à un concert, il peut y avoir de la vidéo, de la musique ou une exposition adjacente...

Auriez-vous un message à faire passer aux personnes qui n'ont pas l'habitude de se rendre au Foyer Culturel afin de les inciter à le découvrir ?

Je constate que le spectateur lambda a beaucoup changé en une trentaine d'années. Ce qui me frappe le plus, c'est la volatilité. Par-là, j'entends le fait que ce qui est bien aujourd'hui ne le sera peut-être plus demain et ce qui n'existait pas aujourd'hui sera peut-être très important demain. Quand je dis le spectateur, j'en fais également partie. Cette volatilité est accélérée par l'effet d'immédiateté des réseaux sociaux. On ne décrète pas aux gens le fait de venir ou non mais le spectateur d'aujourd'hui possède une double fonction : il est spectateur dans le sens passif, car il apprécie le programme, mais il est également citoyen et se demande ce qu'il doit faire de ce qu'il a vu. Au Foyer Culturel, nous disposons d'une équipe d'animation et de médiation afin de permettre aux gens de poursuivre cette réflexion.

Nous souhaitons beaucoup de réussite à Monsieur Del Borrello dans sa nouvelle fonction de directeur du Foyer Culturel !



Découvrez la programmation hivernale du Foyer Culturel

Le mercredi 14 décembre, l'équipe du Foyer Culturel présentera au public l'agenda complet des spectacles, concerts ou encore documentaires qui seront proposés en ses murs entre décembre 2022 et mars 2023.

La présentation officielle de la programmation hivernale sera suivie d'une prestation jazz.

Infos : page 8

Programmation hivernale

7 DÉCEMBRE

**ELLE EST SUPER
TA SOEUR**

Spectacle
Grande Salle - 19h



© Silvia Gigliotti

10 DÉCEMBRE

FLASH PARTY

Spectacle
Grande Salle - 19h30

11 DÉCEMBRE

OÙ EST ANNE FRANCK

Ciné Famille
Grande Salle - 16h

14 DÉCEMBRE

**PRÉSENTATION DE LA
PROGRAMMATION
HIVERNALE
SUIVIE 'UNE PRESTATION
JAZZ**

22 DÉCEMBRE

**ON DÎNE À UCCLE, ON
SOUPE À MARCOULT**

Spectacle
Grande Salle - 20h

12 JANVIER

CINÉ CLASSIQUE

Cinéma
Grande Salle - 15h et 18h

19 JANVIER

CINÉMA D'AUJOURD'HUI

Cinéma
Grande Salle - 20h

19 JANVIER

**"LA GRÈVE DES
MINEURS BORAINS DE
1861"**

DE LUCAS BAUCQ
ORGANISÉ PAR LE CERCLE
D'HISTOIRE ET D'ARCHÉO-
LOGIE DE SAINT-GHISLAIN
ET DE LA RÉGION

Conférence
Salle "La Licorne" - 20h

21 JANVIER

ZIDANI

Spectacle
Grande Salle - 20h



© Zidani

22 JANVIER

CINÉ FAMILLE

Cinéma
Grande Salle - 16h

25 JANVIER

CINÉ CLASSIQUE

Cinéma
Grande Salle - 15h et 18h

26 JANVIER

MÉLANIE ISAAC

Concert
Grande Salle - 20h

28 JANVIER

MICHEL MAINIL

Concert
Grande Salle - 20h

1^{ER} FÉVRIER

CINÉ CLASSIQUE

Cinéma
Grande Salle - 15h et 18h

3 FÉVRIER

**EXPLORATION DU
MONDE - NORMANDIE**

Documentaire
Grande Salle - 19h

5 FÉVRIER

NEW BEAT'S BAND

Concert
Grande Salle - 16h

25 FÉVRIER

CLEMIX

Concert
Grande Salle - 20h

15 MARS

CINÉ CLASSIQUE

Cinéma
Grande Salle - 15h et 18h

11 FÉVRIER

NAPLES N'EST PLUS EN ITALIE

Spectacle
Grande Salle - 20h

1^{ER} MARS

CINÉ CLASSIQUE

Cinéma
Grande Salle - 15h et 18h



15 FÉVRIER

CINÉ CLASSIQUE

Cinéma
Grande Salle - 15h et 18h

3 MARS

DICK ANNEGARN + TERWAGNE

Concert
Grande Salle - 20h

16 MARS

DANS LA MAISON

Documentaire
Grande Salle - 19h

18 FÉVRIER

IPHIGÉNIE

Spectacle
Grande Salle - 20h



© Le Dauphiné Libéré

18 MARS

LE DÎNER

Spectacle
Grande Salle - 17h



© Jean-Louis Fernandez

10 MARS

EXPLORATION DU MONDE - VOIX DES AMÉRIQUES

Documentaire
Grande Salle - 19h

19 MARS

CINÉ FAMILLE

Cinéma
Grande Salle - 16h

18 FÉVRIER AU 3 MARS

EXPO LASOIE

Exposition
Salle "La Licorne"

INFOS ET RÉSERVATIONS

065 80 35 15 - reservations@foyculturelsaintghislain.be
foyculturelsaintghislain.be

Nouveau : un club de lecture pour ados à La Rollandine

Au vu du nombre de jeunes qui arpentaient les allées de la bibliothèque, l'équipe s'est rendu compte qu'il y avait probablement un besoin et qu'il fallait répondre à cette demande. Le 5 octobre dernier, c'est donc avec 8 jeunes lecteurs assidus que le projet d'un Club de Lecture Ados a vu le jour.



Les inscrits ont entre 10 et 29 ans. Ils ont comme point commun d'être de grands lecteurs. Comme dirait Sam (11 ans, participant du groupe) : « On est tous là pour la même chose : notre passion pour la lecture ». La différence d'âge n'est vraiment pas un problème et une belle dynamique s'est installée dans le groupe.

Comment fonctionne le club ?

À chaque séance, un thème commun est choisi (par exemple, le 25 octobre le thème était Halloween) et lors de la session suivante, chacun lit un extrait du livre qu'il a choisi sur cette thématique afin de donner envie aux autres lecteurs de le lire. Une façon agréable de découvrir de nouveaux auteurs et obtenir des idées de nouvelles lectures. Le but de cette activité est d'inciter les jeunes à partager leur plaisir de la lecture et de sortir de temps en temps de leur zone de confort.

Infos et inscriptions (sous réserve de places disponibles) : 065 76 20 20

Le saviez-vous ?

Au premier étage de la bibliothèque, il existe une grande salle ensoleillée avec une vue imprenable sur la Grand'Place, la Tour Ockeghem et le Syndicat d'Initiative. Cet espace, situé en section Jeunesse, accueille les albums pour enfants mais il offre également un endroit agréable pour se poser en famille et lire en toute convivialité.

4 jours par semaine, les animatrices accueillent les classes maternelles et primaires de l'Entité sur demande de l'institutrice ou de l'instituteur. Les enfants profitent alors d'une heure de lecture, d'une animation et peuvent repartir avec le livre de leur choix.

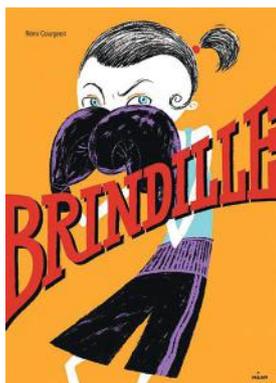


Quelques idées de lecture

Vous ne savez pas quoi lire en ce moment ? L'équipe de la bibliothèque a quelques suggestions...

Gabrielle lit *Brindille* de Rémi Courgeon aux éditions Milan

« *Brindille* est un album empli de force, d'émotion... Brindille veut prouver qu'elle est plus qu'une brindille. Elle est forte, comme ses frères. Le chemin qu'elle emprunte est difficile mais elle persévère. Un livre à mettre dans les mains des petites filles mais aussi des garçons, à partir de 9 ans ».



© Editions Milan



Fabienne lit *Les enquêtes de l'inspecteur-chef Gamache de Louise Penny aux éditions Actes Sud*

« L'auteure, québécoise anglophone, nous emmène à Three Pines, village paisible situé à une heure de route de Montréal. L'atmosphère est chaleureuse, les habitants sont sympathiques. Mais les apparences sont trompeuses. La délicieuse bourgade cache quelques secrets. Pas une saison ne se passe sans meurtre inexplicable

© Editions Sud ou crime étrange. L'inspecteur-chef Gamache, de la Sureté du Québec, accompagné d'enquêteurs dignes de la meilleure série policière, s'installe sur place pour résoudre ces énigmes. Il sympathise avec les habitants et démêle progressivement les fils de ces histoires.

Les nombreux tomes se lisent avec grand plaisir, tant les personnages sont attachants et l'ambiance douce et feutrée. A dévorer, chaudement emmitoufflé dans un bon plaid, de préférence dans l'ordre de parution. Rien n'empêche cependant de choisir les volumes au hasard ».



Décorations de Noël : attention au risque d'incendie !

Noël approche à grands pas... Sapins, bougies, guirlandes et illuminations font leur apparition pour créer cette atmosphère si particulière que nous aimons tant. Mais Noël est aussi la période où les risques d'incendie sont plus importants. Faisons tout pour que la magie des fêtes reste intacte et ne se transforme pas en cauchemar.

Choisissez bien votre sapin

- Si vous optez pour un sapin naturel, optez pour un sapin avec racines dans un pot rempli de terre ou de sable. Arrosez-le régulièrement afin qu'il conserve sa sève et sèche moins vite
- Si vous achetez un sapin coupé qui perd beaucoup d'aiguilles, c'est qu'il est déjà trop sec et donc très inflammable
- Si vous préférez un sapin artificiel, assurez-vous qu'il soit fait d'un matériau retardateur de flammes ou de matériaux non inflammables

L'emplacement a également son importance : écartez-le au moins d'un mètre des voies de passage (escaliers, portes, couloirs, etc.), d'éléments inflammables (rideaux, nappes, etc.), d'appareils électriques (téléviseur, écran d'ordinateur, etc.) et des sources de chaleur (bougies, cheminée, poêle à bois, etc.).



Choisissez bien votre décoration

- Utilisez uniquement des câbles électriques, des blocs multiprises (avec interrupteur) et des guirlandes (avec éclairage LED de préférence) conformes aux normes de sécurité européennes, vous les reconnaîtrez au label CE sur l'emballage
- N'utilisez pas à l'extérieur des lumières décoratives conçues pour l'intérieur, et vice-versa
- Évitez les décorations qui ressemblent à des friandises ou des aliments : les jeunes enfants pourraient être attirés par de tels produits et essayer de les manger
- Évitez la neige artificielle qui est un produit très inflammable

Avant leur utilisation, contrôlez minutieusement l'état des câbles électriques, des blocs multiprises et des guirlandes (ampoules, prises de raccordement, etc.). Tout ce qui est en mauvais état doit être jeté. Veillez à éteindre systématiquement les lumières et débranchez les alimentations lorsque vous allez dormir ou lorsque vous quittez votre habitation. Utilisez une minuterie si possible.

Si malgré tout un incendie se produit

- Assurez-vous que le chemin vers la sortie soit correctement dégagé
- Appelez les pompiers en composant le 112
- Si l'origine du feu est une guirlande électrique, coupez le courant avant toute tentative d'éteindre le feu. Ne prenez pas de risques inutiles !
- Si l'incendie se propage et dégage beaucoup de fumée, sortez de la pièce en essayant de fermer les portes pour isoler le feu et éviter tout risque de propagation
- Attendez les secours, de préférence à l'extérieur, et assurez-vous qu'il n'y ait plus personne à l'intérieur

Un détecteur de fumée peut vous sauver la vie !

La présence d'un détecteur de fumée est obligatoire depuis 2004. Plus vite un incendie est détecté, plus vous disposez de temps pour quitter votre habitation et plus vos chances de survie augmentent. Dans ce cadre, le détecteur de fumée est votre meilleur allié.

Quel détecteur choisir ?

Tous les dispositifs doivent avoir le label CE et être conformes à la norme EN 14604 (indiqués sur l'emballage et sur l'appareil). Achetez de préférence un détecteur de fumée avec une durée de vie de 10 ans dont les piles ne sont pas remplaçables. Il est peut-être un peu plus cher à l'achat mais vous ne devrez pas changer les piles pendant 10 ans. Vous pouvez déjà trouver un bon détecteur à partir de 25 euros dans les magasins d'électroménager et de bricolage.

Où l'installer ?

Lorsqu'un incendie se déclare, la fumée se répand d'abord dans les endroits où l'air circule le plus librement. Les emplacements les plus appropriés pour installer un détecteur d'incendie sont donc le hall et la cage d'escalier. Fixez-le de préférence au milieu du plafond. Évitez d'en installer dans la cuisine, la salle de bain ou le garage car le risque de fausse alerte y est trop élevé à cause des vapeurs de cuisson, de la vapeur d'eau ou de la poussière.

Comment l'entretenir ?

Afin que votre détecteur fonctionne parfaitement, il est nécessaire de le dépoussiérer une fois par mois, avec un aspirateur par exemple. Il faut aussi tester régulièrement ses piles. Pour ce faire, appuyez sur le bouton d'essai du détecteur. S'il émet un signal à plusieurs reprises, vous êtes certain.e que les piles fonctionnent encore. Les détecteurs munis d'un grand bouton d'essai au centre de l'appareil sont faciles à tester, même avec un manche à balai.

Combien d'appareils ?

- ◆ Dans une maison : 1 détecteur par niveau, 2 si la superficie du niveau est supérieure à 80m²
- ◆ Dans un appartement : 1 détecteur si la surface de vie est inférieure à 80 m², 2 si elle est supérieure

Semaine de la Mobilité : encore un franc succès

Cette année encore, l'événement axé sur la promotion de la mobilité douce a repris ses quartiers dans la Cité de l'Ourse. Dimanche sans voiture, première course de cuistax, chasse aux Cyclourses : retour en images sur cette semaine événementielle.

Comme chaque année entre le 16 et le 22 septembre, la Semaine de la Mobilité a animé de nombreuses villes wallonnes, et Saint-Ghislain n'a pas fait exception avec de nombreuses activités proposées.

Fort de son succès en 2021, le concours autour de la mascotte locale de l'événement, la Cyclourse, était à nouveau au programme de cette édition 2022. L'objectif restait inchangé : deviner où se cachaient les 8 Cyclourses disséminées dans l'Entité, se photographier en leur compagnie et tenter de remporter un vélo. Découvrez en page 13 la résolution des indices partagés sur notre site Internet, notre page Facebook et notre compte Instagram et les grands gagnants de cette seconde édition.

L'autre événement majeur de la Semaine de la Mobilité était le « Dimanche sans voiture », qui s'est déroulé le 18 septembre. Entre 9h à 18h, le centre-ville de Saint-Ghislain était uniquement accessible aux usagers faibles tels que piétons, cyclistes, etc. La date n'a pas été choisie au hasard puisque le « Dimanche sans voiture » était organisé dans toute l'Europe. Pour l'occasion, différentes activités ont animé les rues du centre : circuit vélo pour enfants, balades en calèche, départ de la Family Bike ou encore sensibilisation aux risques induits par la consommation d'alcool et de drogue en collaboration avec la Police Borraine (1, 2, 3, 4 et 5).

Grande nouveauté cette année : la première course-relais en cuistax organisée par la Ville, pendant laquelle 58 concurrents se sont affrontés en équipe sur un circuit spécialement aménagé dans le centre-ville saint-ghislainois. Les lauréats ont remporté des bons d'achat de 100 à 200 euros à utiliser au Dock 79 à Tertre ou à l'Ecopark Adventure à Tournai (6, 7, 8, 9 et 10).

Pour clôturer cette Semaine de la Mobilité, une séance d'information sur le réseau points-nœuds Vhello s'est tenue le 22 septembre en soirée au restaurant du Parc communal de Baudour.



« Repartez à la recherche des Cyclourses » :

félicitations aux gagnants !

Cette année, les Cyclourses ont donné du fil à retordre aux 46 participants du concours : certains d'entre vous se sont même échangés des indices sur les réseaux sociaux !

La Ville félicite chaleureusement Zoé Thirant, lauréate dans la catégorie « adolescents », et Sébastien Pottiez, lauréat dans la catégorie « adultes ». Tous deux tirés au sort le 28 septembre dernier, ils remportent respectivement un bon d'une valeur de 500 euros et de 1 000 euros pour l'achat du vélo de leur choix dans un magasin de la région.

La résolution des indices

DU
DU
VRAI
 Je suis la demeure des princesses et des princes
Château du Longfaux

Calvaire Quenesson
4
 La colline où Jésus fut crucifié

Le Moulin à Papier
5
 Meunier tu dors, ton ... va trop vite

Presbytère
...LATÉRAL ...NAIRE
 Je suis l'habitation du curé

Maison du garde-barrière de l'ancienne gare
DU
 J'ai été le lieu de passage de nombreux navetteurs

Kiosque
7
 J'ai accueilli un grand nombre de musiciens sur ma scène

DE LA RUE
DE LA RUE
 Mon premier est le nom d'un arbre bien connu du sud de la France et mon second celui d'un rongeur
Couvent de la rue Olivier Lhoir

Tour Ockeghem
8
 Durant la Seconde Guerre Mondiale, j'ai été partiellement bombardée

Neufmaison
Sirault
Villerot
Baudour
Hautrage
Terte
St-Ghislain
Douvrain

Le sport, c'est la santé !

Afin de permettre aux petits et grands de pratiquer une activité physique, la Régie communale autonome Saint-Ghislain Sports propose de nombreuses animations tout au long de l'année et à prix démocratiques.



ADO-FITNESS

- ★ filles de 12 à 18 ans
- 🕒 les vendredis de 17h30 à 18h30
- 📍 salle Jean Rolland à Saint-Ghislain
- € 3€/séance

PSYCHOMOTRICITÉ

- ★ enfants de 3 à 5 ans
- 🕒 les vendredis de 16h30 à 17h30
- 📍 salle Jean Rolland à Saint-Ghislain
- € 30€/cycle de 10 séances

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

- ★ filles de 6 à 12 ans
- 🕒 les mercredis de 14h à 15h
- 📍 salle Jean Rolland à Saint-Ghislain
- € 30€/cycle de 10 séances

JE COURS POUR MA FORME

Reprise du programme de mise en condition physique module 2 (5-10 km) le 9 janvier.



STAGES « ACTION JEUNES »

= réduction de 50% pour les enfants domiciliés dans l'entité de Saint-Ghislain (max. 25€/stage)

Vacances d'hiver

du 26 au 30 décembre de 9h à 16h :

- ◆ stage multisports pour enfants de 6 à 12 ans
salle Jean Rolland à Saint-Ghislain
- ◆ stage de psychomotricité pour enfants de 3 à 5 ans
salle Maquet à Sirault
- € 50€

du 2 au 6 janvier 2023 de 9h à 16h :

- ◆ stage multisports pour enfants de 6 à 12 ans
salle Jean Rolland à Saint-Ghislain
- ◆ stage de psychomotricité pour enfants de 3 à 5 ans
salle Maquet à Sirault
- € 50€

📍 Infos et inscriptions : 065 62 13 64 - animation@sgsports.be

Accès au stade Saint-Lô

Les espaces du stade dédiés à l'athlétisme et au beach-volley sont accessibles ou peuvent être réservés sous certaines conditions auprès de la Régie communale autonome.

Terrains de beach-volley

Les terrains de beach-volley sont disponibles pour les joueurs licenciés ou non entre la mi-avril et la mi-octobre (selon les conditions climatiques) :

- ◆ du lundi au dimanche de 8h à 21h entre le 1er mai et le 30 septembre
- ◆ du lundi au dimanche de 8h à 19h entre le 1er octobre et le 30 avril

Votre demande de réservation doit comprendre les horaires d'occupation et le nombre de terrains souhaités. Les agents de Saint-Ghislain Sports vous enverront alors la confirmation pour le créneau demandé ou des options pour d'autres plages horaires si les terrains sont déjà occupés.

Une fois la plage horaire et le nombre de terrains fixés, et le montant de la réservation réglé, la personne demandeuse peut récupérer la clé du site dans les locaux de Saint-Ghislain Sports durant les heures d'ouverture.

€ 10€/heure (par virement bancaire), ballon non fourni

Piste d'athlétisme

La piste d'athlétisme du stade Saint-Lô est accessible pendant la période d'ouverture au public grâce à un badge spécifique que vous pouvez vous procurer sur rendez-vous auprès de la Régie communale autonome.

Le badge est personnel et confectionné directement au stade. Il vous permettra de passer le tourniquet à l'entrée de l'infrastructure qui donne directement accès à l'anneau de course de la piste.

€ 20€/an

- 🕒 Les horaires d'accès à la piste varient selon les différentes périodes de l'année (saisons, congés scolaires, etc.). Ils sont régulièrement mis à jour et consultables sur le site et sur la page Facebook de la Régie communale autonome Saint-Ghislain Sports.

📞 065 62 13 64 - animation@sgsports.be - sgsports.be



Des espaces créés pour vous !

Pour favoriser la participation citoyenne et soutenir les actions qui en découlent, la Ville a créé plusieurs lieux d'accueil. Accessibles gratuitement, ils offrent des moments de détente et de partage aux citoyens qui s'y rencontrent.

La Maison de la Citoyenneté

Nichée dans un écrin de verdure, la Maison de la Citoyenneté est le premier espace de participation citoyenne créé par la Ville. Elle représente un cadre de travail et un lieu de rassemblement exceptionnels pour tous ceux qui s'y rendent.

Activités : Alzheimer Café, ateliers Aquarelle, ateliers du Théâtre du Copion, ateliers Ré-création, ateliers de dentelle au fuseau par « Les Doigts de Fée », permanences « My Handicap », ateliers d'impro

📍 Parc communal de Baudour 📞 065 76 19 99 - 065 76 20 02

La Maison de Tous

Depuis 2006, la petite sœur de la Maison de la Citoyenneté propose également un espace de partage et de divertissement convivial en plein centre-ville saint-ghislainois. Tout au long de l'année, les partenaires du service Action sociale vous y accueillent avec des formations, des ateliers artistiques ou encore des rendez-vous dédiés au jeu.

Activités : formations « Apprendre le français autrement », ateliers organisés par Vie Féminine et par l'Association des seniors de Saint-Ghislain (whist, scrabble, bridge), ateliers « Art et Poésie »

📍 Rue Courte Voie 1A/25 à Saint-Ghislain 📞 065 76 19 99 - 065 76 20 02

L'Atelier

Il s'agit d'un espace d'échange, de parole et d'écoute installé au cœur de la cité Gilmant à Tertre. Mise en place pour vous informer, vous aider et vous divertir, la structure permet d'être toujours au plus proche de vous. Vous y trouverez des activités variées pour tous les publics.

Activités : animations de lecture pour femmes, Café Pol, ateliers tricot, etc.

📍 Rue des Cerisiers 37 à Tertre 📞 065 76 19 99

Un local pour chaque projet

Tout particulier, groupe (structuré ou non) ou organisme institutionnel saint-ghislainois peut demander à occuper un local des espaces de participation pour autant que l'activité proposée corresponde à la mise en œuvre d'un projet et/ou rentre dans un des 7 axes de travail du Plan de Cohésion sociale (PCS) de la Ville de Saint-Ghislain. Les locaux ne sont pas accessibles à un groupement qui mènerait des actions contraires à l'esprit démocratique. Les activités proposées doivent en outre être gratuites pour les citoyens et accessibles à toute personne désireuse d'y participer.

Pour savoir si votre projet entre dans le cadre du PCS, contactez son coordinateur : 065 76 20 02 - arnaud.bruyere@saint-ghislain.be

Un lieu réservé à la jeunesse

L'Antre-Jeunes offre un espace de liberté, d'expression et de participation aux jeunes de 12 à 26 ans, sans aucune discrimination, dans un objectif d'éducation permanente. Bénéficiant d'une situation privilégiée dans le centre-ville, le bâtiment situé à côté de l'école Jean Rolland se caractérise par sa convivialité et son équipement adapté. Il sert à la fois de lieu d'accueil, de centre de documentation et de salle de réunion.

Activités : ateliers de chant et de guitare, soutien à la scolarité, permanences Infor Jeunes

📍 Venelle Saint-Georges 1 à Saint-Ghislain 📞 065 76 19 99

PS

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'expression « Devoir de mémoire » essème peu à peu. Elle traduit l'obligation morale qui nous est faite de nous remémorer les événements tragiques. Qu'il s'agisse du massacre d'Oradour-sur-Glane ou des ignominies de la Shoah, la mémoire des victimes doit être à jamais honorée.

À ce titre, les cérémonies de commémoration jouent un rôle tout à la fois majeur et crucial. Ces journées du souvenir sont célébrées devant des monuments patriotiques d'importance qui, d'ailleurs, seront prochainement rénovés.

L'esclavage et la traite des noirs ont eux-aussi été érigés au rang de crime contre l'Humanité. Nos démocraties occidentales ne peuvent donc s'extraire du nécessaire examen de conscience. La Belgique a officiellement reconnu sa responsabilité dans les dérives abjectes commises en République démocratique du Congo, durant son passé colonial. Il s'agit là du préalable indispensable à toute réconciliation.

L'école joue un rôle essentiel dans la préservation de cette paix que l'on sait si fragile. Elle permet aux générations futures de connaître et comprendre les heures sombres de notre passé pour percevoir au mieux les enjeux démocratiques de leur avenir... à l'heure où où ressurgissent les tentations totalitaires, les idées nauséabondes et les actes de violence qui tentent de déstabiliser notre société.

La « mémoire locale » y prend tout autant sa part. Au-delà de ses propres collections, notre musée (créé par décision communale le 20 juin 2005) expose autant de témoignages des traditions que des événements qui ont forgé notre identité. Saluons l'engagement admirable de ceux qui y œuvrent et des associations qui y apportent leur précieuse collaboration. Ils sont eux aussi des artisans de ce travail mémoriel qui, bientôt, fera l'objet d'une toute nouvelle muséographie.

Michel DUHOUX
Chef de groupe PS

MR & Citoyens

La mémoire d'hier, la vision de demain...

L'immédiateté des informations, la vie menée à 100 km/heure, la vision individualiste à court terme, permettent de moins en moins l'introspection.

À l'époque actuelle, il est essentiel de pouvoir remettre l'être humain et notre planète au centre des préoccupations. Savoir d'où nous venons afin de prendre les bonnes décisions pour garantir un futur exempt des erreurs du passé devient une gageure. Notre rôle est de nous souvenir de nos héros, d'expliquer le contexte et les « erreurs » d'hier afin de ne jamais les reproduire.

Gérer c'est prévoir, mais gérer c'est aussi savoir tirer les leçons de notre histoire. Honorer la mémoire ce n'est pas juste déposer une gerbe de fleurs au pied d'un monument au son de notre hymne national. MR & Citoyens est convaincu qu'il ne peut y avoir d'avenir serein sans des fondations solides. Ancrer profondément nos valeurs, être fier de notre culture, de notre civilisation, de nos héros, défendre notre « héritage » tout en étant ouvert et respectueux de ceux des autres est essentiel. Le travail mémoriel doit s'inscrire dans l'enseignement et le partage des valeurs fondatrices de notre société. Le refus catégorique de tout extrémisme, de toute limitation de nos libertés et toutes concessions sur les valeurs de démocratie.

Honorer la mémoire de nos aïeux, c'est nous souvenir des sacrifices ultimes qu'ils ont consentis et que ceux-ci n'ont pas été vains. Nous souvenir qu'ils nous ont offert un « bien collectif » précieux, supérieur à la vie humaine individuelle, dont nous nous devons de nous montrer dignes et que nous devons perpétuer pour les générations futures.

François ROOSENS
Chef de groupe MR & Citoyens

Osons!

La Mémoire, dans tous ses états, à Saint-Ghislain

Notre Ville souffre d'un grave déficit de Mémoire. Bien sûr, après le siège mené par Louis XIV, le démantèlement de l'Abbaye à la Révolution française et les bombardements de mai 1944, les vestiges du riche passé de notre Cité sont peu nombreux et peu mis en valeur (qui sait où se trouve exactement la pierre de clé de voûte de l'ancienne vanne de la Haine ?).

Heureusement, des décennies durant, de vaillants archivistes et historiens locaux se sont attelés à compiler tous les objets et témoignages de notre Histoire qu'ils ont pu glaner et qu'ils ont fini, notamment via l'ASBL Ursidongue, par confier à la Ville. Celle-ci œuvre désormais à l'édification d'un Musée de la Mémoire digne de ce nom pour abriter honorablement ces trésors du temps.

Ailleurs sur l'Entité, ce sont des bâtiments publics (églises) ou privés (demeures, couvents, chapelles, moulins, etc.) qui continuent à témoigner de l'Histoire prestigieuse de nos contrées et de notre population.

Sur le plan immatériel, la Mémoire se rappelle à nous à la faveur de commémorations patriotiques aux monuments aux Morts de l'Entité, mais aussi lors de kermesses de quartiers ou de village, où chacun peut participer à la transmission de nos traditions festives.

Il faut être reconnaissant et honorer celles et ceux qui cultivent ce souci du respect et de la mise en valeur de la Mémoire.

Car en tous domaines de la vie, dont la gestion politique d'une commune, il est toujours important d'en appeler à la Mémoire, pour éviter de reproduire les erreurs du passé.

Il sera bientôt temps de se le rappeler...

Pascal BAURAIN
Chef de groupe Osons!



Le succès était au rendez-vous

L'édition 2022 du Salon de l'Emploi a fait le plein de visiteurs! Près de 500 personnes sont venues à la rencontre de la quarantaine de recruteurs, formateurs et spécialistes de la création d'activité présents. Le focus de cette année concernait les métiers verts avec une conférence animée par le Forem, partenaire de l'événement, spécialement dédiée à ce sujet.



De l'art hors du commun

Entre le 8 et le 23 octobre, l'exposition « L'Envol » a pris possession de l'Espace Ockeghem à la Tour de la Ville. Ayant pour thème l'art « hors normes », l'événement était l'occasion de découvrir des peintures, sculptures et bricolages artistiques réalisés par des personnes en situation de handicap vivant dans des institutions spécialisées.



La "Rose des Vents" déclarée ouverte

Le 10 septembre dernier s'est déroulée l'inauguration de la nouvelle maison de repos du CPAS, « La Rose des Vents ». L'occasion pour le ministre-président de Wallonie, Elio Di Rupo, notre Bourgmestre, Daniel Olivier, la présidente du CPAS, Séverine Demarez, et d'autres élus locaux de rencontrer les résidents et le personnel du home flambant neuf situé à Sirault.

Il était une fois...

Noël avant l'heure

Certains d'entre vous se souviendront peut-être du « Train des Jouets », une émission de télévision luxembourgeoise, dont les animateurs arpentaient la Belgique, le Luxembourg et l'est de la France afin de récolter des jeux pour des enfants défavorisés.

En vue du passage de l'émission chez nous, des centaines de jouets avaient été récoltés pendant une semaine dans les écoles de l'Entité, les locaux de la Croix-Rouge et sur le site de l'Administration communale.

Le train des jouets a fait arrêt en gare de Saint-Ghislain le 8 décembre 1983 avec, à son bord, les animateurs de RTL Télévision et quelques vedettes de l'époque. Plus de 1 000 personnes se sont déplacées pour profiter des concerts de Lio, Alain Chamfort, Bernard Menez ou encore Hervé Christiani. Malgré la pluie qui tombait ce jour-là, il y avait beaucoup de chaleur dans les cœurs. L'esprit de Noël était en avance, et la légendaire générosité des Saint-Ghislainois a été récompensée.



Les journalistes de Nord Eclair présents sur place ont capturé la ferveur des Saint-Ghislainois !
© Nord Eclair

Le Mot du Collège

COVID, Ukraine, Energie... Ces mots ont désormais un dénominateur commun : la crise. Depuis maintenant près de 3 ans, nous sommes confrontés à une récession continue qui touche l'ensemble de la population. Au niveau du CPAS, chaque membre du personnel accompagne les demandeurs afin de permettre à chacun de pouvoir continuer à vivre dans la dignité. Il est important de pouvoir solliciter l'aide adéquate. Les CPAS sont là pour aider et accompagner l'ensemble de la population. C'est ainsi que certains services au sein du CPAS sont ouverts à tous. Le service « médiation de dettes » est un service agréé par la Région Wallonne. Il apporte, à toute personne, la protection mais aussi les moyens afin de pouvoir faire face aux difficultés financières liées à un surendettement.

Un autre service ouvert à tous est le service « PAPE ». Depuis 2019, le CPAS a mis en place un Plan d'Action Préventive en matière d'Energie. Dans ce cadre, un conseiller en énergie peut vous informer sur l'utilisation rationnelle de l'énergie ou les primes existantes. Il peut également réaliser un bilan énergétique, identifier les solutions possibles et vous accompagner dans leur réalisation. Dans ce cadre, des interventions financières délivrées par la Région Wallonne via le CPAS sont également possibles. Ce service complète le service déjà proposé depuis de nombreuses années au sein de la Ville.

N'hésitez surtout pas, avant qu'il ne soit trop tard. Le Centre Public d'Action Sociale est là pour accompagner l'ensemble de la population saint-ghislainoise.

Séverine Demarez
Présidente du CPAS

Principes déontologiques : les articles ne comporteront pas de contenu à caractère polémique, de propagande politique ou de contenu à caractère personnel.

Ma Comm'Une

Magazine communal

Tirage : 12 750 exemplaires distribués en toutes boîtes par bpost

Edition trimestrielle

Editeur responsable : Collège communal de la Ville de Saint-Ghislain, rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre

Conception et rédaction : service SCORE (Sport/Communication/Relations extérieures)

Impression : IPM Printing SA

Pour toute information relative au magazine communal : Mme Andrea HERBRAND, responsable service SCORE - 065 76 19 79 ou andrea.herbrand@saint-ghislain.be

Une administration à votre service

Coordonnées générales :

Administration communale

rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre

Directeur général : M. Benjamin ANSCIAUX

☎ 065 76 19 00 @ info@saint-ghislain.be

🕒 **Heures d'ouverture** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

☎ **0800 99 506** : numéro vert gratuit pour tout renseignement d'ordre général ou pour signaler un dépôt sauvage, un éclairage public défectueux, un problème de voirie, etc.

Direction financière

Directrice financière : Mme Jacqueline CARLENS

☎ 065 76 20 70 @ direction.financiere@saint-ghislain.be

Du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30

Service Population/Etat civil

Sans rendez-vous :

- le lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
- le mardi et jeudi de 13h à 16h

Sur rendez-vous :

- le mardi de 16h à 19h
- le 1^e et 3^e samedi du mois de 10h à 12h

☎ 065 76 19 86 @ pop.ec@saint-ghislain.be

Afin de mieux traiter vos demandes, le service n'est plus accessible au public 1/4 d'heure avant sa fermeture.

Service Aménagement du Territoire/Urbanisme/Environnement

Uniquement sur rendez-vous :

- le mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 19h
- le mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

☎ 065 76 19 91 - 19 94 @ amt@saint-ghislain.be

Service Technique

☎ 065 76 19 42 - 19 52

Pour consulter Ma Comm'Une en version numérique





Marché de Noël

Grand'Place de Saint-Ghislain
DU 16 AU 18 DECEMBRE

**DIVERS CHALETS
ANIMATIONS MUSICALES
PRÉSENCE DU PÈRE NOËL
JONGLEUR DE FEU
PROJECTION LASER :
CONTE DE NOËL**



SYNDICAT D'INITIATIVE
SAINT-GHISLAIN



VILLE DE
SAINTGHISLAIN

Ma 6 et 20 de 16h30 à 18h30

Un informaticien à votre service

Dépannage informatique gratuit
Bibliothèque La Rollandine
Infos et inscriptions : 065 76 20 20

Ve 9 et sa 10

Concerts de Noël

(Voir p. 2)

Ma 13 et 20 de 14h à 18h

Ateliers Aquarelle

Cours pour débutants et confirmés
Maison de la Citoyenneté
Infos et inscriptions : 065 76 19 24

Du me 14 au ve 16

Distribution des colis fin d'année

Les aînés de l'Entité (65 ans et plus) sont invités à se présenter à l'heure et au lieu communiqués dans leur invitation personnelle pour recevoir leur colis.

Infos : 065 76 19 30 ou 76 19 02
ou 76 19 64

Ve 16 de 19h à 23h

Soirée jeux

Rendez-vous convivial en famille ou entre amis autour de jeux de société

Ludothèque de Saint-Ghislain

Entrée gratuite

Infos : 065 76 20 26



Du ve 16 au di 18

La magie de Noël

Exposition de la section Art floral de l'Ecole de Promotion Sociale de la Ville de Saint-Ghislain sur le thème de Noël et des décorations de table

• Ve 16/12 de 16h à 19h

• Sa 17/12 de 10h à 19h

• Di 18/12 de 10h à 13h

Espace Ockeghem, Tour de la Ville

Entrée gratuite

Infos : 065 80 35 15

Du ve 16 au di 18

Marché de Noël

• Ve 16/12 de 17h à 22h30

• Sa 17/12 de 14h à 23h

• Di 18/12 de 11h à 21h30 (projection laser d'un conte de Noël à 17h30 et 19h30)

Grand'Place de Saint-Ghislain

Infos : 065 78 41 41

Sa 17 de 10h à 12h

Atelier self-défense

Formation gratuite à l'attention des aînés de l'Entité

Gymnase de Douvrain

Infos et inscriptions : 065 76 19 24

Collecte des sapins de Noël

La Ville procèdera une nouvelle fois à la collecte de vos sapins de Noël aux dates suivantes :

- lundi 9/1 à Hautrage et Tertre
- mardi 10/1 à Saint-Ghislain, Baudour et Douvrain
- mercredi 11/1 à Neufmaison, Sirault et Villerot

Le mardi 10 en matinée, c'est l'hippomobile de la Province de Hainaut qui assurera cette mission dans le centre-ville saint-ghislainois.

Attention, cette collecte gratuite concerne uniquement les sapins naturels ! Pour être emporté, votre arbre doit être débarrassé de sa décoration et de son support (seau, pot, croisillon en bois, etc.) et déposé devant votre habitation, au plus tôt après 18h la veille et au plus tard à 7h30 le jour de la collecte.

Infos : 065 76 19 54

Lu 19 de 14h à 16h

Alzheimer Café

Maison de la Citoyenneté

Infos et inscriptions : 065 76 19 76

Mercredi 21 de 16h30 à 17h30

Les mercredis, j'ai bibli !

Animation de lecture pour enfants de 3 à 5 ans

Bibliothèque La Rollandine

Coût : 2€/séance

Infos et inscriptions (obligatoires) :

065 76 20 20 ou 24

Lu 16 de 14h à 16h

Alzheimer Café

Maison de la Citoyenneté

Infos et inscriptions : 065 76 19 76

Ve 17 à 11h30

Commémoration patriotique

Mort du Roi Albert I

Saint-Ghislain centre

Lu 20 de 14h à 16h

Alzheimer Café

Maison de la Citoyenneté

Infos et inscriptions : 065 76 19 76



Service d'écrivain public

Vous éprouvez des difficultés pour la compréhension et la rédaction de vos courriers privés et/ou administratifs ? Vous avez besoin d'un coup de pouce pour un travail scolaire ?

Une écrivaine publique vous assiste gratuitement chaque 4^e lundi du mois de 9h30 à 11h30

- lu 23/1 : Maison de l'Emploi
- lu 27/2 : Administration communale
- lu 27/3 : Bibliothèque "La Rollandine"

Infos : 065 76 19 76

Retrouvez le détail des activités sur



www.saint-ghislain.be



Ville de Saint-Ghislain



[villedesaintghislain](https://www.instagram.com/villedesaintghislain)